



Personnes fragiles, faites vous connaître

## AKTUALITÄT

SENIOR

Mittwoch, 30. juni 2021

## Personnes fragiles, faites vous connaître

Le CCAS tient un registre des personnes fragiles en cas d'événements climatiques dangereux (canicule, tempêtes, grand froid, inondation?). Il permet de mobiliser les services sociaux et sanitaires en cas de risques exceptionnels. Si vous ou un proche êtes concernés, les inscriptions peuvent se faire toute l'année auprès du CCAS, votre demande ou celle de votre entourage.



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) met de nouveau en place cette année une campagne de recensement pour inviter ceux qui le souhaitent à s'inscrire au fichier des personnes fragiles. Les personnes en situation de handicap, les personnes âgées ainsi que toutes celles ayant des problèmes de santé peuvent communiquer leurs coordonnées au service afin de bénéficier d'un suivi individualisé en période de fortes chaleurs ou tout autre événement exceptionnel.

Des appels réguliers, des visites à domicile ainsi que des services au cas par cas peuvent être proposés. Déjà plus de 365 personnes ont rejoint ce dispositif.

Alors n'hésitez pas, vous aussi, à entrer en contact au 01 34 58 50 01 avec le CCAS pour faire votre inscription ou celle d'un de vos proches.